



Le Président du Conseil régional de Bretagne

Prezidant Kuzul-rannvro Breizh
JYLD/LB/202717/205519

Collectif Breton pour la Démocratie et les
Droits de l'Homme
Madame Angèle JACQ
Kervouziern Kreiz
29510 LANDUDAL

Rennes, le **20 MARS 2017**

Madame la Présidente,

Vous m'avez fait part de votre inquiétude concernant le choix des nouvelles appellations de lieux lorsque deux ou plusieurs communes se regroupent, regrettant que ces nouveaux noms ne prennent pas en compte l'histoire de la Bretagne.

Votre lettre ouverte du 14 février dernier, puis votre nouveau courrier du 1^{er} mars, ont retenu toute mon attention et je vous en remercie.

Le rôle du Conseil régional n'est évidemment pas de s'immiscer dans le choix des noms dont les communes sont garantes.

Toutefois, particulièrement attaché à la préservation de notre patrimoine culturel et linguistique, je vous informe que j'ai demandé à mon Vice-président en charge de la culture, Jean-Michel Le Boulanger, de suggérer à BCD (Bretagne Culture Diversité) dont la mission est notamment de favoriser la promotion et la diffusion de la matière culturelle, de prendre des initiatives afin de sensibiliser les bretonnes et les bretons à la conservation de notre trésor toponymique. Ronan Le Coadic, membre scientifique de BCD, professeur de sociologie à Rennes 2 et directeur du Diplôme d'études celtiques, ainsi que Jean Ollivro, professeur de géographie, pourraient être associés, avec d'autres à ces démarches.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, **Madame la Présidente**, à l'expression de mes salutations distinguées.

et très cordialement

Jean-Yves LE DRIAN